

1. Identification

Identificateur du produit

Autres movens d'identification

Numéro d'enregistrement ARLA

Utilisation recommandée

SuffOil-X

33099

Utilisation agricole/horticole:

Huile insecticide et acaricide pour pulvérisation – consulter l'étiquette du produit.

Restrictions recommandées Consulter l'étiquette du produit.

Renseignements sur le fabricant/l'importateur/le fournisseur/le distributeur

Fabricant

Nom de l'entreprise BioWorks, Inc.

Adresse 100 Rawson Rd., Ste. 205

Victor, NY 14564

États-Unis

Téléphone Siège social 1 585 924-4362

 Site Web
 www.bioworksinc.com

 Courriel
 experts@bioworksinc.com

 Personne-ressource
 Organisme de réglementation

Numéro de téléphone d'urgence CHEMTREC (24 heures) :

 États-Unis, Canada, Porto Rico
 1 800 424-9300

 Îles Vierges
 1 800 424-9300

 Maritime international
 +1 703 527-3887

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé Toxicité aiguë, inhalation Catégorie 4

Dangers environnementauxNon classé.Dangers définis par l'OSHANon classé.

Éléments de l'étiquette

 \diamondsuit

Mention d'avertissementAvertissementMention de dangerNocif si inhalé.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les vapeurs. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans

un endroit bien ventilé.

Réponse En cas d'inhalation : Sortir la personne à l'air frais et la garder confortable

pour qu'elle puisse respirer. Appeler un centre antipoison/médecin si vous

sentez mal.

Entreposage Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles.

Élimination Éliminer les déchets et les résidus conformément aux exigences des

autorités locales.

Risque(s) non classé(s)

autrement (HNOC) Aucun connu.
Renseignements supplémentaires Aucun.

I 100 Rawson Rd., Ste. 205, Victor, NY 14564
Téléphone: 800 877-9443 Site Web: bioworksinc.com
© BioWorks, Inc., 2018 | SuffOilX CanadaSDS 062018 | I

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Nom du produit chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	%
Huile minérale		64742-55-8	80 à < 90*
Poly(éthylène oxyde)		25322-68-3	< 0,1*
Autres composants sous les niveaux de déclaration			10 à < 20

^{*} Désigne qu'une identité chimique spécifique ou un pourcentage de composition a été retenu(e) comme secret commercial.

4. Mesures de premiers soins

Inhalation

Sortir la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Oxygène ou respiration artificielle, au besoin. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON ou un docteur/médecin si vous sentez mal.

Contact avec la peau

Laver avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et

persiste

Contact avec les yeux

Ingestion

Rincer à l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste. Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes surviennent.

Symptômes/effets les plus importants,

aigus et différés

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Indication du besoin de soins médicaux immédiats et d'un traitement spécial Fournir des mesures de soutien générales et les traiter symptomatiquement. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est au courant du ou des matériau(x) impliqué(s)

et prendre les précautions nécessaires pour se protéger.

Renseignements généraux

5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents d'extinction appropriés Agents d'extinction inappropriés Dangers spécifiques découlant du produit chimique Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone (CO2). Ne pas utiliser de jet d'eau comme extincteur, car cela propagera l'incendie. Des gaz dangereux pour la santé peuvent être formés pendant un incendie.

Équipement de protection spécial

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets doivent être portés en cas d'incendie.

et précautions pour les pompiers

Risques d'incendie généraux

Équipement/instructions de lutte contre les incendies

Méthodes spécifiques

Déplacer les contenants de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

Utiliser des procédures standards de lutte contre les incendies et tenir compte des dangers liés aux autres matériaux impliqués.

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

6. Mesures pour rejet accidentel Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Garder le personnel inutile à distance. Tenir les gens à distance et en amont du renversement ou de la fuite. Rester à l'écart des zones basses. Porter un équipement de protection et des vêtements appropriés pendant le nettoyage. Ne pas toucher les contenants endommagés ou les matériaux déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Assurer une ventilation adéquate. Les autorités locales doivent être avisées si des déversements importants ne peuvent être contenus. Voir la section 8 de la FDS pour la protection individuelle.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Ce produit est miscible dans l'eau.

Déversements importants : Arrêter le flux du matériau si cela est sans risque. Endiguer le matériau déversé là où cela est possible. Recouvrir avec une feuille de plastique pour empêcher la propagation. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants. Après la récupération du produit, rincer la surface avec de l'eau.

Petits déversements : Essuyer avec du matériau absorbant (p. ex. chiffon,

molleton). Nettoyer soigneusement la surface pour éliminer la

contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les déversements dans les contenants originaux en vue d'être réutilisés. Empêcher l'entrée dans les voies navigables, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés. Voir la section 13 de la FDS pour l'élimination des déchets.

Précautions environnementales

Éviter de décharger dans les drains, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour la manipulation sécuritaire

Éviter l'inhalation des vapeurs et des brouillards. Éviter l'exposition prolongée. Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions d'entreposage sécuritaire, y compris toute incompatibilité

Entreposer dans le contenant original hermétiquement fermé. Garder le contenant hermétiquement fermé. Entreposer dans un endroit bien ventilé. Entreposer à l'écart des matériaux incompatibles (voir la section 10 de la FDS).

8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

Limites d'exposition professionnelle

Tableau Z-1 des normes de l'OSHA (États-Unis) pour les contaminants atmosphériques (29 CFR 1910.1000)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	PEL	5 mg/m3	Brouillard.
(CAS 64742-55-8)			
États-Unis. ACGIH, valeurs limites			
d'exposition aux composants	Type	Valeur	Forme
Huile minérale	TWA	5 mg/m3	Fraction inhalable.
(CAS 64742-55-8)			
États-Unis. NIOSH : Guide de poche des composants			
chimiques dangereux	Туре	Valeur	Forme
Huile minérale	STEL	10 mg/m3	Brouillard.
(CAS 64742-55-8)			
	TWA	5 mg/m3	Brouillard.
États-Unis. Composants des guides de valeur limite			
d'exposition professionnelle (VLE) de l'AIHA	Туре	Valeur	De
Poly(éthylène oxyde) (CAS 25322-68-3)	TWA	10 mg/m3	Particules.

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique n'a été notée pour l'ingrédient/les ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Une bonne ventilation générale doit être utilisée (généralement 10 changements d'air par heure).

Les taux de ventilation doivent être fonction des conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes de sécurité, la ventilation par aspiration à la source ou d'autres contrôles techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

.....

Mesures de protection individuelle, p. ex. équipement de protection individuelle

Protection oculaire/faciale Respirateur chimique avec cartouche contre les vapeurs organiques et masque

complet.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants appropriés, résistants aux produits chimiques.

Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire Respirateur chimique avec cartouche contre les vapeurs organiques et masque

Dangers thermiques Au besoin, porter des vêtements de protection thermique appropriés.

Considérations générales en matière

d'hygiène

Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, comme se laver les mains après avoir manipulé le matériel et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Visqueux.

État physique Liquide. **Forme** Liquide. Couleur Blanc

Odeur Ammoniaque Seuil de l'odeur Non disponible. Non disponible. Hq Température de relargage/cristallisation Non disponible. Point de fusion/point de congélation Non disponible. Point d'ébullition initial et plage 360 °C (680 °F)

d'ébullition

Point d'éclair > 100 °C (> 212 °F) Taux d'évaporation Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) Non disponible.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité

Limite d'inflammabilité,

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'inflammabilité,

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosivité,

inférieure (%)

Limite d'explosivité,

supérieure (%)

Non disponible.

Non disponible.

0.00001 hPa estimé Pression de vapeur Non disponible. Densité de vapeur Densité relative 0,86 g/cm3 (typique)

Solubilité(s)

Dispensable Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

(n-octanol/eau)

Température d'auto-inflammation Non disponible. Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres renseignements

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimé

Pourcentage de matières

volatiles

15,27 % estimé

pH dans une solution aqueuse

7 à 9 (dilution 1 %)

0,01 % estimé

Livres par gallon

859,2 g/L (7,17 lb/gal) (typique)

COV (% du poids)

10. Stabilité et réactivité

RéactivitéLe produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation,

d'entreposage et de transport.

Stabilité chimique Le matériau est stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

La polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter Éviter les températures dépassant le point d'éclair. Contact avec des matériaux

incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents oxydants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Renseignements toxicologiques

Information sur les voies d'exposition probables

Ingestion Considéré comme un risque d'ingestion faible.

Inhalation Nocif si inhalé.

Contact avec la peauAucun effet indésirable dû au contact avec la peau n'est prévu.Contact avec les yeuxLe contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Symptômes liés aux

caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif si inhalé

Produit	Espèces	Résultats des tests	
SuffOil-X (mélange CAS)			
Aiguë			
Dermique			
CL50	Rat	> 2 000 mg/kg	
DL50	Lapin	23,872046 mg/kg estimé	
Inhalation			
CL50	Rat	> 2,06 mg/l, 4 heures, aucune mortalité	
Orale			
DL50	Rat	> 5 000 mg/kg	
Composants	Espèces	Résultats des tests	

Huile de pétrole, paraffinique (CAS 64742-55-8)

Aiguë

Dermique

DL50 Lapin > 2 000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat > 5,53 mg/l, 4 heures

Orale

DL50 Rat > 5 000 mg/kg

* Les estimations pour le produit peuvent être fondées sur des données supplémentaires non présentées.

Corrosion/irritation cutanée Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire. Lésion/irritation oculaire grave Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Non disponible.

Sensibilisation cutanée Ce produit ne devrait pas causer de sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucune donnée disponible pour indiquer que le produit ou tout composant présent à

plus de 0,1 % n'est mutagène ou génotoxique.

Cancérogénicité Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par CIRC, ACGIH, NTP ou

OSHA.

Toxicité pour la reproduction Il n'est pas prévu que ce produit provoque des effets sur la reproduction ou le

> développement. Non classé.

Toxicité spécifique des organes

cibles, exposition unique

Non classé.

Toxicité spécifique des organes cibles,

exposition répétée

Non disponible.

Risque d'aspiration

Effets chroniques Une inhalation prolongée peut être nocive.

12. Renseignements écologiques

Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, cela n'exclut pas la possibilité que les déversements importants ou fréquents aient un effet nuisible ou dommageable sur l'environnement.

Produit		Espèces	Résultats des tests	
SuffOil-X (mélange CAS)				
Aquatique <i>Aiguë</i> Crustacés	CE50	Daphnie	119,3602 mg/l, 48 heures estimées	
Poisson	CL50	Poisson	119,3602 mg/l, 96 heures estimées	
Composants		Espèces	Résultats des tests	
Huile de pétrole, paraffinique (CAS 64742-55-8)				
Aquatique				
<i>Aiguë</i> Crustacés	CE50	Daphnie	> 100 mg/l, 48 heures	

Poisson

Poly(éthylène oxyde) (CAS 25322-68-3)

Aquatique

Poisson

CL50 Saumon atlantique (Salmo salar) > 1 000 mg/l, 96 heures Poisson

Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité de ce produit.

CL50

Potentiel bioaccumulatif Non disponible.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables Aucun autre effet indésirable environnemental (p. ex. appauvrissement de l'ozone,

potentiel de création d'ozone photochimique, perturbation endocrinienne, potentiel de

> 100 mg/l, 96 heures

réchauffement planétaire) n'est prévu pour ce composant.

^{*} Les estimations pour le produit peuvent être fondées sur des données supplémentaires non présentées.

13. Considérations relatives à l'élimination

Instructions pour l'élimination Collecter et récupérer ou jeter dans des contenants scellés sur le site autorisé

d'élimination des déchets. Jeter le contenu/contenant conformément aux

règlements locaux/régionaux/nationaux/internationaux. Jeter conformément à tous les règlements applicables.

Code de déchets dangereux Le code de déchets doit être attribué dans la discussion entre

Déchets provenant deÉliminer conformément aux règlements locaux. Les contenants ou les doublures vides **résidus/produits non utilisés**peuvent retenir certains résidus de produits. Ce matériau et son contenant doivent être

éliminés de façon sécuritaire (voir les Instructions pour l'élimination).

Emballage contaminé Les contenants vides doivent être envoyés à un site de manutention des

déchets approuvé pour le recyclage ou l'élimination. Puisque les contenants vides peuvent conserver les résidus de produit, suivre les avertissements de

l'étiquette même une fois que le contenant est vide.

14. Renseignements sur le transport

Règlements locaux sur l'élimination

DOT

Non réglementé comme marchandises dangereuses.

IATA

Non réglementé comme marchandises dangereuses.

IMDG

Non réglementé comme marchandises dangereuses.

15. Renseignements réglementaires

Règlements fédéraux américains

Ce produit est un « produit chimique dangereux » tel que défini par la norme OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

Avis d'exportation TSCA, Section 12(b) (40 CFR 707, Subpt. D)

Non réglementé.

Liste des substances dangereuses CERCLA (40 CFR 302.4)

Non répertorié.

SARA 304 Avis urgent en cas de rejet

Non réglementé.

Substances spécifiquement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Non répertorié.

Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)

Catégories de risques Risque immédiat, oui

Risque retardé, non Risque d'incendie, non Risque de pression, non Risque de réactivité, non

SARA 302 Substance extrêmement dangereuse

Non répertorié.

SARA 311/312 Produit Non

chimique dangereux

SARA 313 (déclaration au TRI)

Non réglementé.

Autres règlements fédéraux

Clean Air Act (CAA), section 112, liste des polluants atmosphériques dangereux

Non réglementé.

Clean Air Act (CAA), section 112(r), Prévention des rejets accidentels (40 CFR 68.130)

Non réglementé.

.....

Safe Drinking Water Act (SDWA) Non réglementé.

Renseignements sur la FIFRA Ce produit chimique est un pesticide enregistré par l'Environmental Protection Agency

et est assujetti à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale

sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des

renseignements sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes en milieu de travail pour les produits chimiques non pesticides. Voici les renseignements sur les dangers qui doivent apparaître sur l'étiquette du pesticide :

Numéro d'enregistrement à l'EPA:

48813-1-68539

Mention de danger MISE EN GARDE

Nocif si absorbé par la peau.

Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Un contact prolongé ou fréquent avec la peau peut causer des réactions allergiques

chez certaines personnes.

Règlements des États américains

États-Unis. RTK Massachusetts - liste des substances

Huile minérale (CAS 64742-55-8)

États-Unis. New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act

Non répertorié.

États-Unis. Pennsylvania Worker and Community Right to Know Act

Huile minérale (CAS 64742-55-8)

États-Unis. RTK Rhode Island

Non réglementé.

États-Unis. Proposition 65 de la Californie

Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act de 1986, Californie (Proposition 65): Ce matériau n'est pas connu pour contenir des produits chimiques actuellement répertoriés comme cancérogènes ou des toxines reproductives.

Inventaires internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (oui/non)*
Australie	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste coréenne des substances chimiques existantes (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire des substances chimiques de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA)	Oui

^{*} Un « Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire administrées par le ou les pays directeur(s)
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas répertorié(s) ou exempté(s) de l'inscription sur l'inventaire administré par le ou les pays directeur(s).

16. Autres renseignements, y compris la date de préparation ou la dernière révision

Date d'émission 2013-10-05 Date de révision 2018-05-07

Nº de version 26

Avis de non-responsabilité Les renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité sont

> exacts au mieux des connaissances, des renseignements et des croyances du fabricant à la date de sa publication; cependant, il n'est fourni qu'à titre indicatif pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du Produit. Aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, y compris les garanties de qualité marchande ou d'adaptation à un usage particulier, n'est faite en ce qui concerne le Produit ou les renseignements fournis aux présentes, ou encore que le Produit ou l'information contenue aux présentes peut être

utilisée sans enfreindre les droits de propriété intellectuelle de tiers. Les

renseignements fournis dans la présente fiche de données de sécurité ne concernent que le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout autre procédé, sauf indication contraire dans les présentes. L'utilisateur assume tous les risques et toutes les responsabilités en cas de perte, de blessure, de dommage ou de dépense en raison de l'utilisation, de la manipulation, de l'entreposage ou de l'élimination du produit, et le fabricant recommande que l'utilisateur effectue ses propres essais du produit pour

déterminer son adéquation à l'usage particulier prévue par l'utilisateur.

Identification du produit et de l'entreprise : Numéros d'enregistrement du produit

Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples Renseignements toxicologiques : Données toxicologiques

Renseignements sur la révision